

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE PUY-SAINT-MARTIN
Synthèse des propositions du bureau d'études – Octobre 2020

DIAGNOSTIC	PISTES
ENTREE OUEST	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Cadre paysager : montagnes & forêts. + Quelques beaux arbres. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inhospitalier. - Place, rond-point, parking ? - Schéma routier complexe. - Pas de parvis confortable pour l'arrêt de bus scolaire. - Commerces & équipements illisibles. - Monument aux morts isolé. 	<ul style="list-style-type: none"> + Offrir une entrée de ville accueillante & chaleureuse. + Hiérarchiser les usages. + Simplifier la lecture & diffuser clairement les flux. + Dessiner un parvis bus généreux. + Repenser la place du monument aux morts.
Observations	
LA GRANDE RUE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial. + Cadre paysager : montagnes & forêts. + Effet « carte postale ». <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très minérale. - Austère malgré un charme indéniable. - Priorité absolue à la voiture. - Pas de place pour le piéton. - Plus de commerces. 	<ul style="list-style-type: none"> + Végétaliser les façades : plantations volontaires & participatives avec les riverains intéressés... + Utiliser le cheminement de l'eau comme élément structurant de l'aménagement. + Mettre la voiture au second plan. + Faire de la Grande Rue un lieu d'échange apaisé où le piéton, les équipements & les commerces sont prioritaires (cf Grande Rue de Saillans).
Observations	
L'ÉCOLE & L'ÉCOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE	
<p>Intérêt architectural.</p> <ul style="list-style-type: none"> + Située sur la Grande Rue aux réelles qualités paysagères. + Effet « carte postale ». <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Illisible depuis la sortie de rond-point. - Pas de parvis. - Trottoirs trop fins. - Pas de végétation. - Jardinières anecdotiques. 	<ul style="list-style-type: none"> + Signaler la présence de l'école. + Mise en évidence de l'architecture. + Création d'un parvis, lieu d'échange. + Jeux de matériaux, végétation, présence de l'eau...
Observations	

LA MAIRIE & L'ESPACE CLEMENT (SALLE DES FÊTES), SCÈNE COUVERTE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial : «Le nouveau château» dans son écrin de charme : entre parc & front bâti en pierre. + Mairie visible depuis la rue du 19 mars 1962. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de parvis. - Place utilisé comme parking. - Végétation trop haute devant la mairie : Empêche d'apprécier l'architecture. - Seuil de mairie engoncé entre les murs & les massifs de végétation. - Moins lisible depuis la rue du 11 novembre 1918. - Espace Clément illisible (pas indiqué). 	<ul style="list-style-type: none"> + Déplacer le stationnement : conserver une seule place PMR. + La place de la mairie, lieu d'échange incontournable. + Une place comme interface entre la mairie, l'espace clément, le parc Adèle Clément, le passage du parc & le pôle médical. + Une place convertible, support de rassemblements chaleureux : mariages, manifestations, marchés... + Étendre les limites de la place afin de signaler l'arrivée dans un centre bourg apaisé & d'offrir un seuil au pôle médical. + Retravailler le massif végétal afin de laisser passer le regard. + Une place comme point de départ de circuits : communiquer sur les paysages environnants & l'histoire de la fameuse violoncelliste
Observations	
LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE MULTISERVICE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Équipement novateur. + Facilités de stationnement <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de parvis. - Illisible (pas indiqué). - Présence d'un café littéraire mais pas de jardin ou terrasse. - Stationnement à optimiser. - Architecture & aménagements stériles 	<ul style="list-style-type: none"> + Offrir un parvis, lieu d'échange capable de renforcer la présence de la médiathèque : plantations, interventions artistiques... + Optimiser le stationnement & libérer de l'espace : Possibilité de mutualiser le stationnement avec le CLSH & la boulangerie. + Créer une terrasse jardinée pour accueillir le café littéraire
Observations	
LA PLACE DE LA POSTE & LE TERRAIN DE TENNIS	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Situation encaissée du terrain de tennis lui confère tranquillité. + Le théâtre de verdure autour du terrain semble pouvoir, en se densifiant, affirmer la tranquillité de l'équipement. + Facilités de stationnement. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrain de tennis sans seuil. - Parking trop minéral. - Équipement sportif illisible depuis la Grande Rue. - Pourtour végétal du terrain défriché : Est-ce indispensable ? 	<ul style="list-style-type: none"> + Offrir un parvis au terrain de tennis : lieu d'échange, de rencontre, de repos, d'attente où regarder les matchs... + Paysager & déminéraliser le parking en plantant quelques arbres & massifs structurants. + Cadrer l'équipement sportif & le salon de coiffure avec des plantations afin de les rendre plus visibles.
Observations	

L'AMICALE LAÏQUE PUY SAINT MARTIN	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Proximité quasi immédiate avec l'école. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de parvis & de lisibilité 	<ul style="list-style-type: none"> + Créer un parvis généreux commun à l'arrêt de bus de l'école & au CLSH. + Possibilité de mutualiser le stationnement avec la médiathèque & la boulangerie.
Observations	
LA PLACE DU CHAMPS DE MARS	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Facilités de stationnement. + Présence d'arbres remarquables (Tilleuls, Marronniers, Platanes) + Présence de restaurants & d'un terrain de pétanque participant à faire vivre la place. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parkings trop minéraux. - Absence de strates végétales basses. - Voirie prépondérante : sépare spatialement la place, le lavoir & les restaurants. - La clôture du terrain de pétanque rompt l'unité de la place. 	<ul style="list-style-type: none"> + La place du Champs de Mars, lieu d'échange & de cohésion. + Une place convertible, support de rassemblements chaleureux : Vogue, manifestations, marchés... + Favoriser le stationnement à l'est, près des moloks. + Zone mixte : étendre la place aux façades & lavoir. + Dessiner une place jardinée. + Aider les commerces à développer leurs terrasses. + Supprimer la clôture autour des terrains de pétanque.
Observations	
LE MONUMENT AUX MORTS	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Patrimoine <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas mis en valeur. - Ne participe pas à l'espace public. 	<ul style="list-style-type: none"> + Déplacer & intégrer le monument sur la nouvelle place du Champs de Mars ou il deviendra plus lisible. D'autre part, il est plus pertinent de situer un monument aux morts sur une place du nom de «Place du Champs de Mars».
Observations	
L'EGLISE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial. + Eglise & auberge St Martin offrent une ambiance chaleureuse typique des villages ruraux. + Effet «carte postale». <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de parvis, pas de lieu d'échange. - Elle n'est pas mise en valeur & ne participe pas à l'espace public. - Illisible depuis la Grande Rue. - Problème d'affectation : l'église est actuellement un parking. - Impossible de faire le tour de l'église. - La façade minérale, à droite de l'église, est trop présente. 	<ul style="list-style-type: none"> + Reconsidérer le parvis comme un espace public capable de mettre en valeur l'édifice & d'offrir un lieu de rassemblement chaleureux : mariages, manifestations, marchés... + Étendre le parvis jusqu'aux façades afin de signaler la présence de l'église depuis la Grande rue. + Déplacer le parking & conserver une seule place PMR. + Proposer un parcours circulant autour de l'église. + Végétaliser la façade à droite de l'église afin de cadrer symétriquement l'édifice.
Observations	

LA FONTAINE DE FONGÉRAC	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural, paysager & patrimonial : ancien centre du village. + Placette de village : important lieu d'échange. + Effet «carte postale». <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très minérale. - Aménagement de la fontaine cantonné aux limites de voiries, laissant la priorité à la route & au stationnement «sauvage». 	<ul style="list-style-type: none"> + Étendre la placette aux façades : jeux de revêtements précisant l'arrivée sur un lieu de vie singulier. + Plantation d'un arbre emblématique (type Mûrier Platane) afin d'ombrager la place & d'offrir un volume structurant à l'échelle des rues & impasses. + Empêcher le stationnement «sauvage» par des jeux de niveaux & / ou de plots.
Observations	
LE LAVOIR	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial & pédagogique. + Présence de l'eau & d'un point d'ombre. + Situation centrale. + Effet «carte postale». <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de socle, pas de seuil - Peu d'assises - Pas d'autre végétation que des jardinières anecdotiques. - Isolé malgré sa situation centrale. 	<ul style="list-style-type: none"> + Offrir un seuil au lavoir afin qu'il puisse accueillir confortablement le public, l'échange. + Rattacher le lavoir à la Place du Champs de Mars. + Encourager la pizzeria à développer sa terrasse à proximité du lavoir. (Cf. Bistro du Solaure à Piégros la Clastre). + Planter une séquence végétale verticale (arbres colonnaires) cadrant le lavoir qui s'étend sur un plan horizontal.
Observations	
LE PARC ADÈLE CLÉMENT	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt paysager (arboretum, volume boisé). + Intérêt patrimonial (vieux arbres du 18^{ème} siècle). + Intérêt social (rencontre, repos, jeux d'enfants). + Entrée de la commune depuis la D107 au sud. + Intéressant mur d'enceinte au sud. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frange arborée longeant la rue du 19 mars 1962 opacifie le parc. - La pointe sud & l'entrée du parc mériteraient un traitement plus qualitatif voire de gagner du terrain sur la voirie. 	<ul style="list-style-type: none"> + Couper certains arbustes. + «Remonter» le houppier afin de d'offrir plus de transparence. + Affirmer l'entrée sud en prolongeant la pointe du parc par une séquence paysagère accueillante. + Simplifier & ordonner la signalétique.
Observations	
LE TEMPLE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comme l'église, il est situé sur une parcelle imperméable. 	<ul style="list-style-type: none"> + Création d'une promenade autour du temple & de l'église.
Observations	

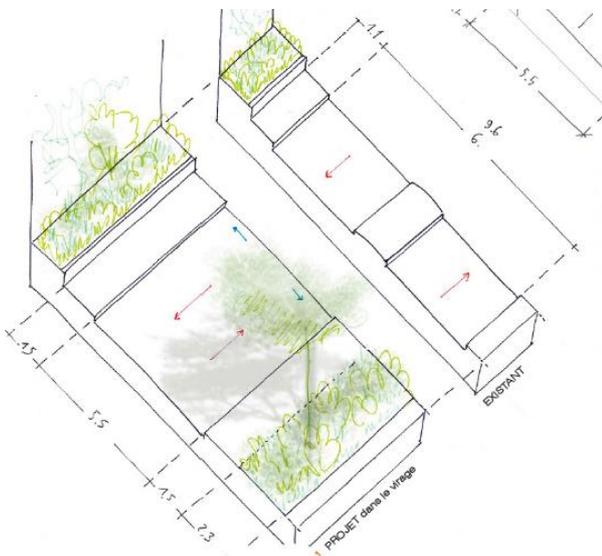
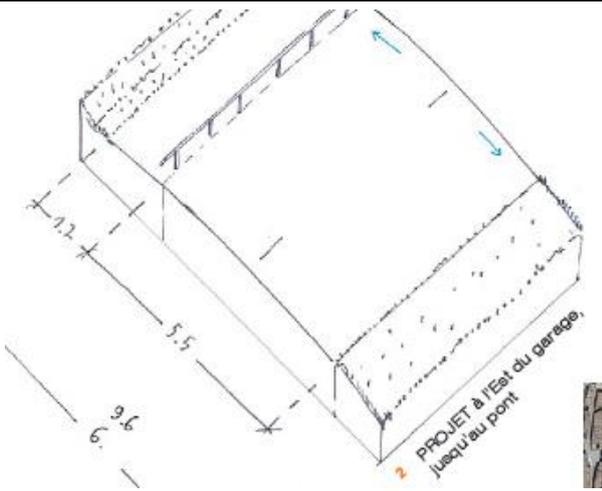
LA PIZZERIA DE L'OGRE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Située sur la Place du Champs de Mars. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrasse restreinte, collée au restaurant, proche de la voirie. 	<ul style="list-style-type: none"> + Encourager la pizzeria à développer sa terrasse à proximité du lavoir (Cf. Bistro du Solaure à Piégros la Clastre) & / ou sur la Place du Champs de Mars.
Observations	
L'HÔTEL RESTAURANT DU CHAMPS DE MARS	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> Située sur la Place du Champs de Mars. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrasse confinée derrière des petites jardinières. 	<ul style="list-style-type: none"> + Encourager l'hôtel du Champs de Mars à développer sa terrasse sur la place du même nom en participant à créer un lieu de vie & d'échange riche.
Observations :	
L'AUBERGE SAINT MARTIN	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Intérêt architectural & patrimonial. + Effet «carte postale». + Très bien situé sur la grande Rue. + Offre un bel alignement de Platanes sur sa terrasse, le long du parking de l'église.. <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de seuil. - Pas de terrasse sur rue du 19 mars 1962, le long de la Grande Rue. 	<ul style="list-style-type: none"> + Offrir un seuil à l'auberge capable d'accueillir quelques tables sur l'espace public.
Observations :	
LA BOULANGERIE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + - <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture & aménagements stériles. - Illisible depuis la route. - Pas de seuil, pas de terrasse. 	<ul style="list-style-type: none"> + Déplacer la boulangerie dans un lieu plus accueillant où elle pourra proposer une terrasse dans un cadre de qualité (Grande Rue...).
Observations :	
LE GARAGE	
<p>Les « + » :</p> <ul style="list-style-type: none"> + - <p>Les « - » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture de zone commerciale en conflit avec l'environnement paysager. - Parkings exclusivement minéraux : stériles. - L'ensemble bâti cadre maladroitement l'entrée est du bourg. - Voirie surdimensionnée. 	<ul style="list-style-type: none"> + Proposer une intervention paysagère capable de filtrer l'architecture «agressive» & hors contexte du bâti. + Planter des grands arbres afin de signaler l'entrée de bourg. + Réduire les largeurs de voiries, supprimer le «tourne à gauche» & les îlots centraux.
Observations :	

LE PÔLE MÉDICAL	
Les « + » : + Situé sur un emplacement stratégique. Les « - » : - Illisible. - Entrée & mur du pôle inhospitaliers. - Pas de seuil : palier étriqué.	+ Étendre les limites de la place afin de signaler l'arrivée dans un centre bourg apaisé & d'offrir un seuil au pôle médical. + Le mur du pôle médical pourrait faire l'objet d'une restauration, d'une végétalisation ou d'un travail artistique...
Observations :	

OBSERVATIONS GENERALES	
Conseil municipal	- Ne pas diminuer le nombre de places de parking. - Aménager la Grande Rue sans trottoir.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT	
ENTREE DE VILLE SUD - ROUTE DE MANAS	
	Les « + » : + Une voirie réduite + Une réduction de la vitesse par la réduction visuelle de la voirie créée par la masse plantée en bord de voie + Une circulation piétonne et cycle sécurisée sur la boucle de randonnées + Des déplacements piétons ombragés + Un visuel du futur linéaire bâti maîtrisé sur l'espace public + Cout modéré
Observations : à voir avec le lotissement	

ENTREE DE VILLE EST – ROUTE DE SOYANS

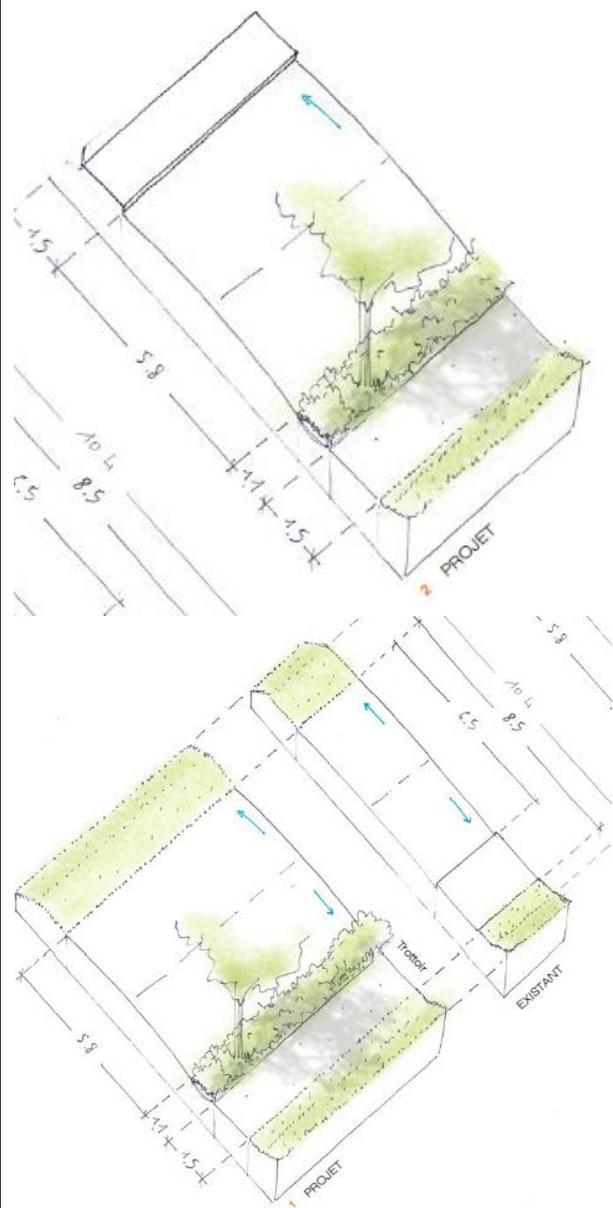


Les « + » :

- + Une voirie réduite
- + Une réduction de la vitesse par la réduction visuelle de la voirie créée par la masse plantée en bord de voie
- + Une circulation piétonne prolongée jusqu'au pont
- + Des déplacements piétons ombragés

Observations : voir les possibilités de stationnement

ENTRE DE VILLE OUEST – ROUTE DE CLEON



Les « + » :

- + Une voirie réduite
- + Une réduction de la vitesse par la réduction visuelle de la voirie créée par la masse plantée en bord de voie
- + Une circulation piétonne sécurisée du bourg jusqu'aux commerces
- + Des déplacements piétons ombragés
- + Cout modéré

Observations : limiter la vitesse des véhicules.

SUPPRESSION DU ROND POINT, AVEC VARIANTES CONCERNANT LA ROTATION DES BUS.



1 /// INTERVENTION MINIMALE

Les « + » :

- + Une entrée de ville plus simple
- + Maintien de l'emplacement du monument aux morts.
- + Pas d'abattage.
- + Cout peu élevé

Les « - » :

- Pas de parvis devant les commerces
- Un espace bus et piéton mutualisé pouvant générer de la confusion
- Une circulation vers les résidences qui reste très sinueuse
- Des commerces pas valorisés

Observations :



2 /// DÉPLACEMENT DU CARREFOUR

Les « + » :

- + Une entrée de ville plus simple
- + Un parvis devant les commerces
- + Pas d'abattage.

Les « - » :

- Déplacement du monument aux morts
- Un espace bus et piéton mutualisé pouvant générer de la confusion
- Cout élevé

Observations :



3 /// DÉPLACEMENT DU CARREFOUR ET DE LA GIRATION BUS

Les « + » :

- + Une entrée de ville plus simple
- + Une place entièrement piétonne devant l'école
- + Un parvis devant les commerces
- + Giration de bus mutualisable avec celle de la collecte
- + Un espace routier / piéton clairement défini

Les « - » :

- Déplacement du monument aux morts
- Abattage d'un arbre
- Cout élevé

Observations :

